

# Profession : mère de famille

Qu'est-ce qu'une mère de famille sous l'Ancien Régime ? Une femme soumise à son mari, tenue à l'écart du monde, subissant à répétition d'innombrables naissances non désirées ? La réalité est, bien sûr, plus nuancée. Entre douleur et joie de vivre...

Par JEAN-PIERRE BARDET

**Directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales**

et professeur émérite à Paris-IV-Sorbonne, Jean-Pierre Bardet a notamment dirigé, avec Jacques Dupâquier, une *Histoire des populations de l'Europe* (Fayard, 1997-1999).

Cet article est la version remise à jour de « L'épopée des mères de famille », *L'Histoire* n° 245, juillet-août 2000.

**S**ous l'Ancien Régime, pour presque toutes les jeunes filles, tout commence avec le mariage. Du milieu du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup>, la majorité des Françaises étaient mariées. Les jeunes filles s'unissaient tard à des hommes à peine plus âgés qu'elles. C'est un trait que Malthus avait bien noté dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, mais que les historiens n'ont vraiment perçu que dans les années 1950. Beaucoup d'entre eux y voient une évolution sanctionnant la densité croissante de la population dans un monde plein où les jeunes devaient attendre qu'une « case écologique » fût libérée pour songer à fonder une famille. Cette interprétation est corroborée par l'élévation de l'âge au mariage du XVII<sup>e</sup> siècle à la Révolution et aussi par la montée du célibat définitif des femmes qui se poursuit au-delà de 1790 : les guerres de la Révolution et de l'Empire n'ont guère été favorables à la formation de nouveaux ménages. Sous Louis XIV, l'âge moyen des femmes en premières noces était de 24,5 ans, en 1789 il dépassait 26,5 ans. C'est à partir du XIX<sup>e</sup> siècle que les femmes se marient de plus en plus jeunes : l'âge moyen retombe à 24,1 ans en 1900 et à moins de 23 ans dans les années 1950-1960.

## NOTE

1. Malthus (1766-1834) avançait que, faute de contrôles des naissances, les populations humaines risqueraient de s'accroître plus rapidement que les quantités disponibles de nourriture.

Il serait sans doute instructif de s'intéresser à celles qui, sous l'Ancien Régime, se mariaient très jeunes ; à peine 4 % avant 17 ans, souvent à la suite de la mort du père ou de la mère, rarement d'une conception pré-nuptiale. La plupart de ces jeunes filles appartenaient à des milieux aisés, en particulier à la haute noblesse : les épouses des ducs et pairs avaient à peine 18 ans au moment de l'hyménée. Dans les familles fortunées, les épouses étaient jeunes et s'unissaient à des hommes plus âgés qu'elles, ayant consacré un certain nombre d'années à acquérir une position sociale. Voilà qui différenciail fortement les élites des classes populaires paysannes ou citadines.

## UNE LIBERTÉ DE CHOIX

On évoque souvent un temps proche du nôtre où les parents contrôlaient sévèrement leurs filles et leur imposaient les conjoints qui leur semblaient les mieux assortis sur le plan de la naissance et de la fortune. Peut-on suggérer que, dans les classes laborieuses, on était moins préoccupé d'argent et que les futurs pouvaient en quelque sorte laisser parler leur cœur ? Peut-on accepter l'hypothèse selon laquelle l'amour romantique était possible au sein du monde des journaliers des villes et de la paysannerie pauvre ?

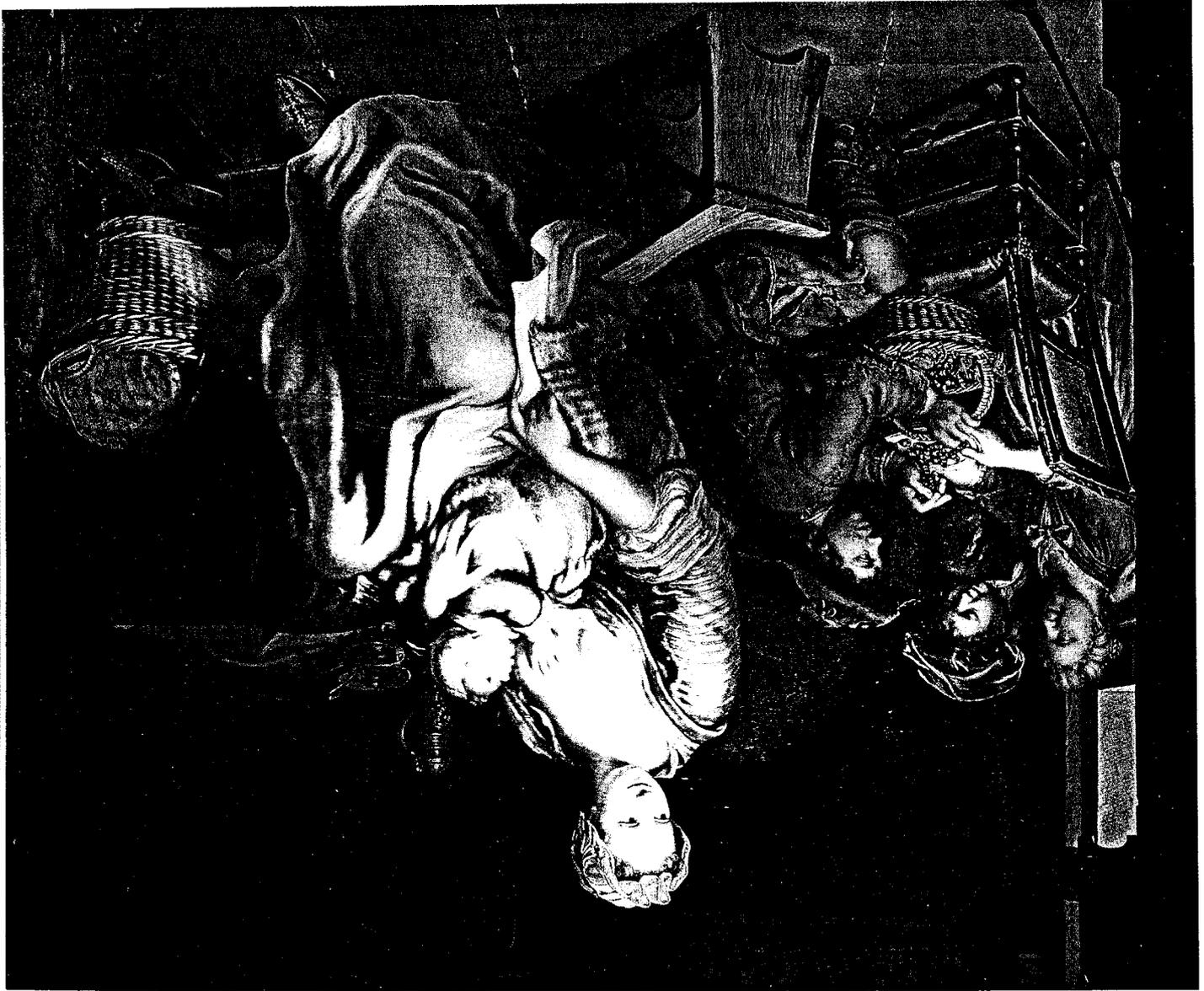
L'amour romantique, peut-être pas toujours, mais la liberté de choix, plus probablement. Cela ne signifie pas que les futurs époux ne tenaient pas compte dans leurs calculs nuptiaux des perspectives économiques ou sociologiques. Reste que les jeunes qui s'unissaient étaient assez âgés pour ne pas s'en laisser imposer.

On trouvera une illustration de cette liberté et de ses limites chez deux auteurs bien différents. Le

premier, Nicolas Rétif de La Bretonne, né en 1734, est un écrivain populaire qui a décrit les mœurs villageoises et urbaines au temps des Lumières. S'il souligne l'influence des parents dans le mariage des jeunes, il montre aussi que les fréquentations entre filles et garçons précédaient l'assentiment des pères, tout au moins chez les plus modestes. En revanche, sa propre famille, qui appartenait à la paysannerie aisée, ne faisait pas preuve d'un tel libéralisme. A plus de 20 ans, Edme, père de Nicolas, fut fouetté pour avoir offert un bouquet à une jeune fille ; le même Edme, amoureux d'une délicate Parisienne, fut obligé, à 23 ans, d'épouser Marie Donadine, disgraciée et « *l'air hommasse* », qui, comme son futur, n'eut qu'à obéir à l'ordre paternel.

Son contemporain Louis Simon, modeste ouvrier tisserand d'un village du Maine, a laissé un récit de ses amours. A l'opposé des mariages arrangés décrits par Rétif, celui de Louis est l'aboutissement d'une histoire romantique. C'est très largement Anne Chapeau, sa future, qui a l'initiative de leur épopée amoureuse. Quant aux parents, ils sont mis devant le fait accompli ; il est vrai que, pour ce couple sans fortune, les enjeux économiques étaient plutôt minces.

**FAMILLE NOMBREUSE** Le célibat est un sort à la fois très minoritaire et redouté : la majorité des femmes se marient et ont plusieurs enfants, signe de bénédiction dans une société favorable à la fécondité. L'allaitement dure douze à vingt-quatre mois, un moyen d'espacer les grossesses (Hieronymus Van der Mey, XVIII<sup>e</sup> siècle, château de Compiègne).



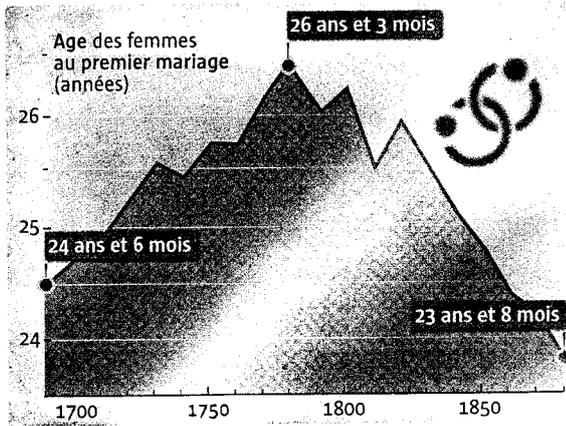
**DANS LE TEXTE**

« Ayez pitié de vous »

« En vérité, je tremble de penser d'un enfant de trois semaines [son petit] ait eu la fièvre et la petite vérole. C'est à chose du monde la plus extraordinaire. Mon Dieu ! ma bonne, d'où vient cette chaleur extrême dans ce petit corps ? Ne vous a-t-on rien dit du chocolat ? Je n'ai point le cœur content là-dessus. Je suis en peine de ce petit dauphin : je l'aime, et comme je sais que vous l'aimez, j'y suis fortement attachée. Vous sentez donc l'amour maternel ; j'en suis fort aise. Eh bien ! moquez-vous présentement des craintes, des inquiétudes, des prévoyances, des tendresses, qui mettent le cœur en presse, du trouble que cela jette sur toute la vie. [...] Je vous prie, ma bonne, ne vous fiez point aux deux lits ; c'est un sujet de tentation. Faites coucher quelqu'un dans votre chambre ; sérieusement, ayez pitié de vous, de votre santé, et de la mienne. »

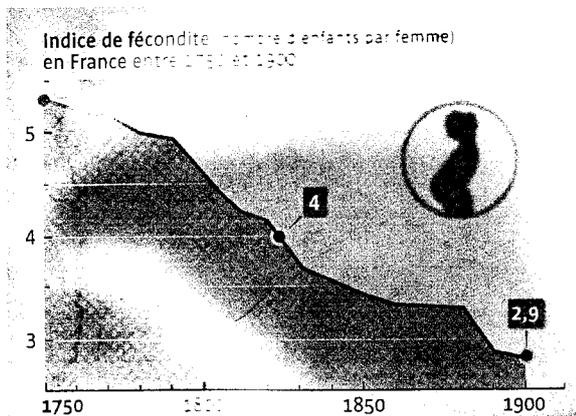
Lettre de Mme de Sévigné à sa fille, 23 décembre 1671.

## 1750 : une femme se marie à 26 ans...



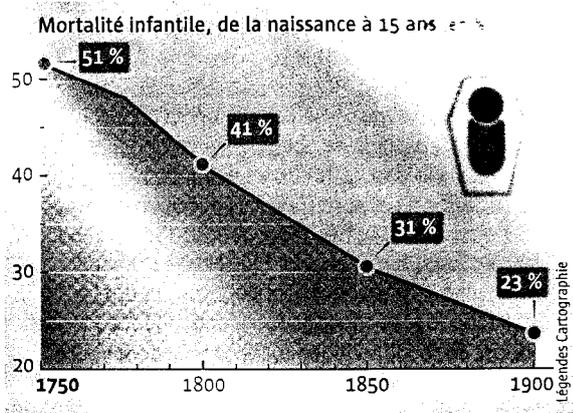
Sous l'Ancien Régime, les femmes convolent relativement tard (entre 24 et 27 ans) avec des hommes guère plus âgés qu'elles, sauf dans la noblesse, où de très jeunes filles épousent des barbons. C'est au XIX<sup>e</sup> siècle que l'âge au premier mariage baisse.

### ... à côté de la lune...



De 5 en moyenne au XVIII<sup>e</sup> siècle, le nombre d'enfants ne cesse de diminuer. Mariage tardif, allaitement prolongé, absence de contrôle volontaire des naissances expliquent ces chiffres plus bas que la moyenne européenne.

### ... et en voit mourir au moins dix...



Au XVIII<sup>e</sup> siècle, un enfant sur deux meurt avant ses 15 ans. Le manque d'hygiène, la mort des mères en couches, les maladies comme les gastro-entérites ou les infections sont les causes les plus fréquentes. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, un sur cinq meurt encore.

Cette relative liberté sentimentale des filles du peuple se retrouve-t-elle dans la vie conjugale ou au contraire doit-on entériner l'affirmation assez fréquente d'une domination masculine sans partage ? Le discours qu'Edme Rétif tient à sa seconde femme, Barbe Ferlet, le jour de son mariage, en 1734, pourrait le suggérer : « *Le premier moyen d'être heureux en ménage, c'est que le chef commande et que l'épouse tendrement chérie fasse par amour ce qu'on nommerait dans toute autre qu'une épouse, obéir.* » Cette vision des choses n'est pas une invention de Nicolas Rétif : on la retrouve sous la plume de nombreux auteurs ecclésiastiques et laïques.

Pourtant certains récits montrent aussi des femmes fortes et déterminées conduisant fermement le ménage face à des maris consentants. L'autonomie des mères de famille est manifeste dans les Mémoires de Louis Simon. Anne Chapeau bénéficiait d'un large pouvoir de gestion des affaires : « *En trente-six ans que nous avons été ensemble, jamais je ne m'étais mêlé du ménage. Je n'ai jamais su le compte de notre argent ni de notre linge : c'était ma femme qui achetait de quoi m'habiller et tout ce qu'il fallait dans le ménage, excepté le blé, le bois et la boisson.* »

### ACCABLÉE DE TRAVAIL

Il serait sans doute téméraire de tirer des conclusions générales de rares exemples concrets, souvent contradictoires, car les situations variaient infiniment, non seulement suivant les milieux, mais aussi selon les régions. Dans la France du Nord, où le ménage était généralement réduit aux deux conjoints et à leurs enfants, l'autonomie féminine était mieux assurée que dans le Sud, où la maisonnée pouvait abriter plusieurs couples apparentés ainsi que des frères et sœurs célibataires. Contrôlée par sa belle-mère, surveillée par ses belles-sœurs, la jeune épouse éprouvait beaucoup de difficulté à défendre sa maigre marge de liberté. En réalité, ce sont les conditions de travail de la mère de famille qui contribuaient à définir son pouvoir effectif. Elles résultaient elles-mêmes largement du type de collaboration qu'elle entretenait avec son époux.

Les mères de famille étaient accablées de travail. Dans le monde agricole, comme dans les ménages artisanaux des campagnes et des villes, elles participaient à la production, qui s'effectuait le plus souvent dans le cadre domestique. Travailleuses infatigables, certaines, principalement dans les campagnes, tentaient d'arrondir leurs revenus en accueillant des enfants en nourrice, ou même en quittant leur famille et leur bébé pour allaiter un enfant de notable au domicile de ses parents.

Dans l'exploitation agricole, la femme travaillait constamment avec son époux. La sociologue Martine Segalen<sup>2</sup> a su évoquer cette collaboration et le partage des tâches : la femme avait un domaine réservé comprenant l'entretien de la maison, la préparation des repas, la lessive, la fabrication des vêtements et du linge domestique, le jardinage, la basse-cour, tandis que l'homme

# Les maisons d'autrefois n'étaient pas envahies d'enfants. Il y en avait moins que dans les foyers des années 1950

assurait les travaux exigeant de la force – labourage, coupe du bois. L'élevage enfin était souvent une occasion de coopération conjugale, de même que certaines phases de travaux agricoles : fenaison, moissons, vendanges.

## COMPTABLE ET MÈRE ATTENTIVE

En ville, les épouses des journaliers n'étaient pas les seules à prendre part à la production : les bourgeoises œuvraient elles aussi aux côtés de leur mari ou de leur fils en tenant les livres de comptes, voire en dirigeant peu ou prou le service commercial, telle cette Mme de Maraise (1737-1822), véritable experte en comptabilité, sans doute bien formée dans sa famille de marchands. Elle avait épousé l'associé d'Oberkampf, fondateur de la manufacture de Jouy-en-Josas qui fabrique des cotonnades imprimées de scènes champêtres promises à un bel avenir. Cette insertion professionnelle n'empêcha pas Mme de Maraise de mettre au monde huit enfants et d'être une mère attentive. Toutes les bourgeoises n'avaient pas la stature de cette femme d'affaires avisée ; beaucoup cependant juxtaposaient leur devoir de mère de famille et une activité économique.

On a parfois affirmé que les femmes subissaient dans l'angoisse un nombre considérable de naissances non

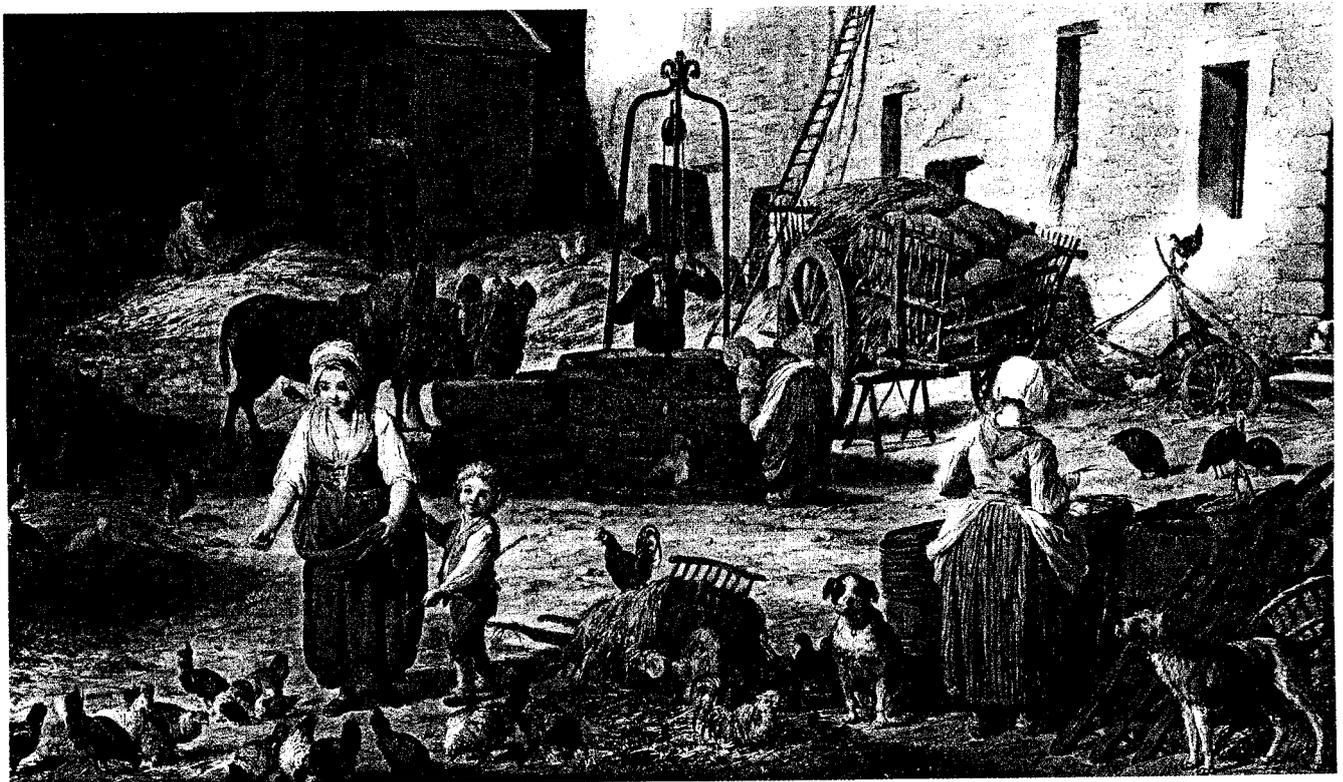
voulues. Ce point de vue doit être nuancé car, dans un univers très favorable à la fécondité, signe d'une sorte de bénédiction, il n'est pas sûr que le souhait d'éviter la maternité ait été concevable, en dehors des strates élevées de la société moins empreintes de sacralité. Le contrôle volontaire des naissances apparu dans ces milieux huppés probablement dès la fin du xviii<sup>e</sup> siècle ne s'est diffusé qu'un siècle plus tard dans les milieux modestes.

Il est vrai aussi que les naissances n'étaient pas aussi fréquentes qu'on l'a parfois écrit. En moyenne, entre 1700 et 1770, les Françaises mettaient au monde 5 enfants chacune ; celles qui furent mariées entre 1771 et 1836 n'en eurent plus que 3,5, la descendance tombant à 2,6 vers 1914. Le déclin de la natalité, manifeste à partir de la Révolution, s'explique par le triomphe précoce en France du contrôle volontaire des naissances. Mais, déjà, au xviii<sup>e</sup> siècle, les descendance n'étaient pas considérables : 60 % des femmes mettaient au monde moins de 6 enfants.

En régime de fécondité naturelle, sans restriction des naissances, ce bilan modeste s'explique par le mariage tardif, par la durée d'allaitement (12 à 24 mois) pendant lesquels la femme était occupée à allaiter et à élever une nouvelle grossesse – et aussi par de fréquents décès du

## NOTE

2. M. Segalen, *Mari et femme dans la société paysanne*, Flammarion, 1980, rééd., 1992.



**DOUBLE JOURNÉE** En ville comme à la campagne, les femmes sont à la fois en charge des enfants, et parfois d'enfants pris en nourrice, et des tâches qui n'exigent pas trop de force physique : entretien de la maison, repas, transport de l'eau, lessive, couture, jardinage, basse-cour (Nicolas Bernard Lépicier, xviii<sup>e</sup> siècle, Paris, musée du Louvre).

## LES FUNESTES SECRETS

Les Français ont, à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, et surtout au XIX<sup>e</sup>, limité volontairement leur descendance. La France occupe de ce point de vue une place singulière en Europe.

Une révolution dont témoigne la diminution sensible de la natalité. Les « funestes secrets » se diffusent alors progressivement à l'ensemble de la société. Dès 1762, le marquis de Turbilly, célèbre agronome, évoque « l'introduction dans les campagnes de l'art criminel et dangereux de prévenir la naissance des enfants sans renoncer au commerce des femmes ».

C'est le coit interrompu qui est le procédé le plus commun, pratique vieille comme le monde, mais interdite par l'Église. En effet, elle est assimilée à l'égal d'un meurtre. Onan, le fils de Jacob, est puni d'Onan par refus de donner naissance, comme dans le Testament. Onan refusant d'avoir des enfants de la veuve de son frère qu'il avait dû épouser contre son gré, « empêcha par un acte exécrable qu'elle ne devînt mère ; c'est pourquoi le Seigneur le frappa de mort ».

Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît l'usage du condom, le préservatif, appelé aussi redingote anglaise (french letter en Angleterre). Le condom, fabriqué



▲ Casanova et un groupe de libertins s'amusent à souffler dans des préservatifs (illustration de ses « Mémoires », 1872).

à la bouche, avant de l'être en caoutchouc au début du XIX<sup>e</sup> siècle, est un préservatif à la fois contre les maladies vénériennes et contre la conception. Mais son usage est encore très limité. Seuls l'utilisent les prostituées et quelques libertins si l'on en croit le témoignage de Casanova et de Sade.

D'après François Lebrun,  
*L'Histoire* n° 63, janvier 1984.

conjoint. Le nombre le plus commun de naissances par femme était donc de 5 au XVIII<sup>e</sup> siècle et de 4 dans la première moitié du siècle suivant. Mais beaucoup de ces naissances n'aboutissaient pas à encombrer les maisons d'enfants. Deux exemples suffiront à convaincre : compte tenu des familles stériles, les couples parisiens où la femme avait dépassé la quarantaine n'avaient pas plus de 2,4 enfants vivants au début du siècle, moins de 2 vers 1789 ; dans les campagnes normandes, les moyennes étaient un peu plus élevées.

### LA MORT OBSÉDANTE

Encore s'agit-il là de ménages non rompus au terme de plus de quinze ans de vie commune : du fait de la mortalité des adultes, la moyenne générale était encore plus faible. En outre, bien souvent, les parents plaçaient précocement leurs rejetons chez des maîtres de métier, dans de grandes exploitations, ou bien en pension. La présence effective sous le toit paternel était d'autant plus restreinte.

Indiscutablement, les maisons d'autrefois n'étaient pas envahies par les enfants. Il y en avait même moins que dans les foyers de la fin des années 1950 : les femmes mariées avaient alors en moyenne entre 2,5 et 2,8 enfants, généralement à la charge de leurs parents simultanément, car les écarts d'âge étaient moindres

qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, où les coupes claires de la mort avaient clairsemé les fratries.

Pour la femme mariée du passé, la rencontre avec la souffrance et la mort était une obsédante réalité : sa propre mort et la mort de l'autre. Les chirurgiens ont livré des descriptions d'un effrayant réalisme de l'accouchement, très dangereux et atrocement douloureux : 5 % des femmes mariées mouraient en couches au XVIII<sup>e</sup> siècle. Un pourcentage certes terrible, moins élevé toutefois que celui de la mortalité maternelle dans les hôpitaux – mais peu nombreuses étaient celles qui se risquaient à y accoucher : jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle, seulement des femmes mariées très pauvres et des filles mères.

Du fait de la fréquence de la mort en couches, les ruptures en début d'union étaient plus souvent provoquées par le décès des femmes que par celui des maris. Par la suite, cela s'inversait. Certains auteurs ont exagéré la brièveté des mariages : en premières noces, ils duraient vingt ans au XVII<sup>e</sup> siècle, vingt-quatre ans à la fin du siècle suivant. Menacées dans leur corps et dans leur couple, les mères perdaient un grand nombre d'enfants et très rares étaient celles qui n'en voyaient disparaître aucun. Les causes de cette hécatombe sont connues – gastro-entérites, infections, maladies contagieuses, absence d'hygiène – ainsi que sa très lente réduction à partir du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. ■